



AMAP DE LA GARENNE

Association pour le maintien d'une agriculture paysanne
Maison des associations
80 boulevard du général Leclerc
92110 Clichy
07 68 33 65 67
amapdelagarenne@laposte.net
<https://amapdelagarenne-clichy.fr>

Bulletin d'adhésion 2024-2025

Je, soussigné(e)

NOM _____	Prénom _____
Conjoint.e : NOM _____	Prénom _____
Adresse _____	
Code Postal _____	Ville _____
Téléphone 1 _____	Téléphone 2 _____
Portable 1 _____	Portable 2 _____
Courriel 1 _____	Courriel 2 _____

adhère(nt) à l'AMAP DE LA GARENNE pour la saison 2024-25 :

En tant qu'adhérent.e de l'AMAP de la Garenne, je peux passer des contrats ou des commandes avec les producteur.ice .s partenaires de l'association. La liste des partenaires est consultable sur le blog.

Les données de ce formulaire sont destinées à un traitement informatique utilisable uniquement dans le cadre du fonctionnement général de l'AMAP. Conformément à la Loi Informatique & Libertés, l'adhérent dispose à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et de suppression sur les informations le concernant.

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association ainsi que de la charte des AMAP et m'engage à en respecter les principes*.

Je m'engage à venir récupérer mes paniers ou commandes aux horaires de distribution. En cas d'absence ou de retard, je m'engage à trouver une solution pour s'assurer de son retrait durant les horaires de distribution (appel à un autre amapien.ne.s, appel à une connaissance, don...).

De manière occasionnelle, le panier pourra être stocké dans un local mis à disposition par le KAMU sous certaines conditions définies dans le contrat de légumes. Pour qu'un panier soit gardé, l'amapien.ne doit prévenir par mail les membres du bureau (amapdelagarenne@laposte.net jusqu'au mardi soir ou SMS (07 68 33 65 67) le mercredi jusqu'à 20h00). Les paniers non récupérés ou non cédés aux intermittents le samedi suivant la distribution sont donnés au KAMU (utilisation ou distribution aux personnes en difficulté connues).

En adhérant, j'accepte de recevoir les informations liées à l'activité de l'association par Internet et courriel.

Je n'ai pas accès à internet

En adhérant, j'accepte de recevoir les informations liées à l'activité du KAMU (et de ses partenaires).

oui non

Montant de l'adhésion (chèque à l'ordre de l'Amap de la Garenne) : 10 € (Minimum)

10 euros 15 euros 20 euros Autre :

Nom de la banque et n° du chèque :

Fait à Le

Signature de l'adhérent.e